

France-Le Kremlin-Bicêtre: Repair and maintenance services of electrical machinery, apparatus and associated equipment

OJ S 52/2016 15/03/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Bicêtre

Postal address: porte 108, bâtiment Azur, 78 rue du Général Leclerc

Town: Le Kremlin-Bicêtre

Postal code: 94275

Country: France

For the attention of: Mlle Fondeville Elodie

E-mail: elodie.fondeville@aphp.fr**Internet address(es):**Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Hôpital Bicêtre

Postal address: porte 108, bâtiment Azur, 78 rue du Général Leclerc

Town: Le Kremlin-Bicêtre

Postal code: 94270

Contact person: Cellule des marchés

Internet address: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_pWCHEwnOks)[PCSLID=CSL_2016_pWCHEwnOks](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_pWCHEwnOks)**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority****II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Services

Service category No 27: Other services

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Maintenance et entretien des onduleurs des hôpitaux universitaires Paris-Sud.

II.1.6. CPV code(s)

50532000 Repair and maintenance services of electrical machinery, apparatus and associated equipment

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Forme du Marché:

Il s'agit d'un marché mixte, constitué de:

- Un marché ordinaire intégrant les prestations de maintenance préventive, dépannages, d'assistance technique, de formation et levée de réserves rémunérées par application des prix forfaitaires figurant aux annexes financières;
- Un marché à bons de commande, en application de l'article 77 du code des marchés publics, pour les prestations de maintenance corrective dont la responsabilité du prestataire se trouve dégagée ou non incluse au marché, notamment les interventions réalisées uniquement sur demande des HUPS en dehors des heures et jours ouvrés.

Elles seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix figurant au bordereau des prix unitaires.

La part à bon de commande est conclue sans montant minimum ni maximum, en application de l'article 77 du code des marchés publics.

Durée du marché:

Sous réserve des cas de résiliation prévus aux articles 29 à 34 du CCAG FCS et dans les documents particuliers du marché, le marché est conclu jusqu'au 31.12.2019, à compter de sa notification (la date de l'accusé de réception délivré au titulaire faisant foi).

Les prestations forfaitaires débiteront à la date de prise d'effet du marché.

Par dérogation à l'article 13.1.2 du CCAG-FCS, les prestations hors forfait débiteront à la indiquée sur le bon de commande.

L'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché.

Toute commande passée pendant le délai de validité du marché est exécutée jusqu'à son admission ou son rejet même si le délai d'exécution va au-delà de la date de validité du marché, dans la limite de 3 mois suivant la fin du marché.

Lieu d'exécution des prestations:

- hôpital Bicêtre — 78 rue Général Leclerc 94270 Le Kremlin-Bicêtre
- hôpital Paul Brousse — 12 avenue Paul Vaillant Couturier — 94800 Villejuif
- hôpital Antoine Béchère — 157 rue de la Porte de Trivaux — 92140 Clamart.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Selon la définition des options donnée par le droit communautaire, les HUPS se réservent la faculté de recours ultérieur à la procédure négociée pour la conclusion d'un marché complémentaire ou la réalisation de prestations similaires au sens des articles 35. II.4° 5° 6° du code des marchés publics.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucun.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

L'exécution du marché sera financée par le budget des hôpitaux universitaires Paris Sud (HUPS) et sera régie par le titre IV de la première partie du code des marchés publics.

En application des articles 17 et 18 du code des marchés publics, les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix forfaitaires ou unitaires selon les stipulations de l'acte d'engagement et des annexes financières.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes conformément à l'article 98 du Code des marchés publics.

L'agrément d'un sous-traitant provoque obligatoirement le paiement direct de celui-ci pour des prestations supérieures à 600 EUR TTC.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidatures peuvent être présentées sous forme individuelle ou sous forme de groupement.

Dans le cas d'un groupement, le formulaire Dc1 devra préciser si le groupement est solidaire ou conjoint et être dûment complété. Les actes d'engagement et les annexes financières devront être soit co-signés par l'ensemble des entreprises groupées, soit signés par le mandataire seul dès lors qu'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter les membres du groupement. Dans les 2 formes de groupement, le nom du mandataire doit être expressément désigné dans l'acte d'engagement.

Les candidats ne sont pas autorisés à présenter simultanément une offre en qualité de candidat individuel et dans une seconde hypothèse, et en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements.

La participation d'une même entreprise en qualité de mandataire de plusieurs groupements de candidats est interdite.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1. Pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat;

2. La lettre de candidature (imprimé Dc1) ou tout document équivalent rédigé sur papier libre reprenant intégralement les éléments figurant dans le formulaire Dc1, identifiant le candidat ou les membres du groupement, y compris le mandataire, dûment daté et signé;

3. Rib

4. Extrait K-Bis de moins de 3 mois

5. Noti2 attestant que l'entreprise est à jour de ses obligations fiscales et sociales
les entreprises nouvellement créées peuvent produire une copie certifiée du récépissé de dépôt des statuts transmis par le centre de formalités des entreprises.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: 1. La déclaration du candidat (imprimé Dc2) concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations, objet du marché réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles;

2. Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Les entreprises nouvellement créées peuvent présenter tout élément factuel et probant permettant d'apprécier leurs capacités économiques et financières.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

1.présentation de la société (plaquette de la société le cas échéant, avec, le chiffre d'affaire, l'effectif global et la liste de l'ensemble des moyens techniques et matériels, qualification des équipes, attestations de formations et année)

2.attestations de bonne exécution de maitre d'ouvrage de prestations similaires en milieu hospitalier.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Critère 1- Honoraires. Weighting 60
2. Sous-Critère 1.a) Part forfaitaire. Weighting 40
3. Sous-Critère 2.b) Part BPU. Weighting 20
4. Critère 2- Valeur technique de l'offre. Weighting 40
5. Critère 2.a) Planning annuel de maintenance par site. Weighting 10
6. Critère 2.b) Les gammes de maintenance des équipements à respecter. Weighting 20
7. Critère 2.c) Les procédures et méthodologie d'intervention. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

HUPS PREST 16 04

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

29.4.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Visite sur Site:

La visite des 3 sites est obligatoire et conditionne la validité de l'offre.

— Jours et heures des visites: du lundi au vendredi de 8:00 à 16:00.

— Date limite des visites: mercredi 13.4.2016 inclus

— pour les visites, l'entreprise devra prendre rendez-vous auprès de:

Pour le site de Béclère:

— Rodrigue Liparo: 01-45-37-45-21

— Jean-Michel Etiembre: 01-45-37-45-18

pour le site de Bicêtre:

— Julien Bourdonne: 01-45-21-30-01

— Sylvain Laissac: 01-45-21-22-20

pour le site de Paul Brousse:

— Jérôme Dewatine: 01-45-59-39-39

— Philippe Bey: 01-45-59-65-10

la date limite des questions est fixée au lundi 18.4.2016 à 16:00.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 10.3.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Un recours gracieux peut être adressé au représentant du pouvoir adjudicateur dans le délai de 2 mois à compter de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre.

un référé précontractuel peut être introduit avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L.551-1 du code de justice administrative.

un référé contractuel peut être introduit dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la signature du contrat, ce délai étant ramené à 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution du marché, conformément aux articles L.551-13 et R.551-7 du code précité.

un recours de pleine juridiction peut être introduit dans le délai de 2 mois suivant la date de parution des mesures de publicité appropriées.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

10.3.2016